



Sci à l'is - calcul plus value

Par **mike**, le **14/07/2008 à 11:59**

Bonjour,
Je souhaite connaître le mode de calcul pour la vente d'un bien immo au travers d'une SCI imposée au régime de l'IS.
Pouvez-vous me confirmer que la plus value (pv) est :
 $\text{prix de vente} - (\text{prix d'achat} - \text{amortissement})$
Si oui, donc lorsque l'amortissement est terminé, la pv correspond à 100% du prix de vente ?
Merci beaucoup pour vos réponses
Mike

Par **Thierry Nicolaides**, le **15/07/2008 à 18:38**

réponse exacte la plus value imposable est égale à la différence prix de vente moins prix d'achat plus amortissements (puisque déduits de l'IS antérieurement)
cordialement

Par **mike**, le **15/07/2008 à 23:03**

Merci beaucoup
Quel serait la "meilleur" solution en location nue pour éviter d'être imposé directement tout en ayant le moins de taxe sur une vente ?
Je sais, la question demande comment avoir le beurre et la crème !
Une EURL ?
Merci pour vos réponses
Mike

Par **Patricia**, le **16/07/2008 à 00:32**

Le beurre, l'Argent du beurre, la Crème et le pot de lait !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!
Non, je plaisante !